

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 27 juin 2025

Nombre de Membres	
En exercice :	21
Présents au Conseil :	15
Ayant pris part au vote :	6
Ayant donné procuration :	5

Date de la convocation
23/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept juin à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Guillaume Bouhin, Caroline Blain, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai

Procurations : Aline Carrière à Marie Destaing, Frédéric Dole à Isabelle Cuenot, Aline Louvrier à Nathalie Sievert, Christophe Michel à Guillaume Bouhin, Fabien Oleron à Olivier Marlot.

Excusée : Madeleine Chapellier

Secrétaire de séance : Guillaume Bouhin

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2025-06-045

OBJET : Vente de la parcelle AC 43.

Dans l'attente de nouveaux terrains constructibles, le Maire propose la vente de la parcelle constructible, référencée AC 43, d'une superficie de 473 m², située rue Notre-Dame.

Le prix proposé est de 110€ par m², et la vente est réservée exclusivement à un projet de construction à usage d'habitation.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, **avec 5 voix pour, 1 voix contre et 14 abstentions** :

- Valident la mise en vente de la parcelle AC 43 au prix de 110€ le mètre carré ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le
ID : 025-200068401-20250627-2025_06_045-DE



Le Maire,
Marc SAULNIER.